

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 117 (1991)
Heft: 11

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Carnet des concours**Actualité****Restructuration du centre de Varsovie – Concours international d'idées**

L'Association des architectes polonais (SARP) et la Société des urbanistes polonais (TUP) annoncent le lancement d'un concours d'idées pour la conception du schéma directeur du centre-ville à Varsovie. Ce concours, anonyme, en une seule phase, est ouvert aux architectes du monde entier. Il a reçu l'approbation de l'Union internationale des architectes (UIA).

Le site du concours, d'une superficie d'environ 20 ha, se trouve au centre de la capitale polonaise et comprend le Palais des Sciences et de la Culture, ainsi que des espaces verts et des espaces publics.

L'objet du concours est de définir les principes du développement de cette importante partie de la cité qui devrait être à même de jouer le rôle de centre des affaires dans la perspective de l'expansion économique de la Pologne.

Jury

Le jury international se compose de cinq architectes étrangers: MM. Robert Krier (Autriche), Rafael de la Hoz (Espagne), Jouko Mahonen (Finlande), Alain Sarfati (France) et Christoph Sattler (Allemagne), M. Michel Fouad (Egypte) étant membre supplémentaire; et de quatre personnalités polonaises: MM. Andrzej Fajans, SARP, TUP, Zygmunt Szparkowski, représentant du Conseil municipal, Andrzej Szyszko, représentant du maire de Varsovie et Bogdan Wyperek, SARP, TUP, M. Jakub Wujek, SARP, étant membre supplémentaire.

Prix

Une somme globale de 300 000 000 zlotys convertibles (10 000 zlotys = 1 US\$) sera répartie entre les cinq lauréats choisis par le jury qui recevront chacun 60 000 000 zlotys convertibles. L'auteur du projet classé premier sera invité à poursuivre son étude à Varsovie.

Inscription

Le concours est ouvert à tous les architectes jouissant de leurs droits d'exercice dans leur pays, et aux équipes pluridisciplinaires placées sous la conduite d'un architecte.

Les droits d'inscription s'élèvent à 800 000 zlotys convertibles ou 85 US\$, payables sur le compte N° 300009-12380-132 à l'ordre de « Stowarzyszenie Architektów Polskich » sur la banque Bank Gdanski (Head Office in Gdańsk), IV Oddział Warszawa, UI. Karowa 20, 00-950 Varsovie - BP: SKR.P. 1016.

Les participants doivent adresser aux organisateurs, avant le 1^{er} juillet 1991, une demande d'inscription sur papier libre, mentionnant le nom du chef d'équipe, son adresse (numéros de téléphone et de fax), la langue de travail choisie (polonais ou anglais) et un justificatif du paiement des droits d'inscription.

Organisateur

Centrum Warszawy Konkurs Stowarzyszenie Architektów Polskich
Oddział Warszawa
UI. Foksal 2
00-950 Varsovie (Pologne)

Documents à fournir

Les concurrents devront présenter leur étude sur trois panneaux (format 100 × 70 cm, à l'italienne) comprenant:

- le plan d'aménagement général à l'échelle 1:1000 (fond de plan fourni)
- une élévation générale et une coupe de l'ensemble (1:1000)
- une vue en trois dimensions de l'ensemble ou d'une partie caractéristique de la position
- un rapport écrit (A4) de 5 pages au maximum.

Calendrier

Lancement du concours:

1^{er} mai 1991

Date limite d'expédition des inscriptions: 1^{er} juillet 1991

Expédition des documents aux concurrents: 15 juillet 1991

Date limite de réception des questions: 12 octobre 1991

Expédition des réponses aux questions: 16 novembre 1991

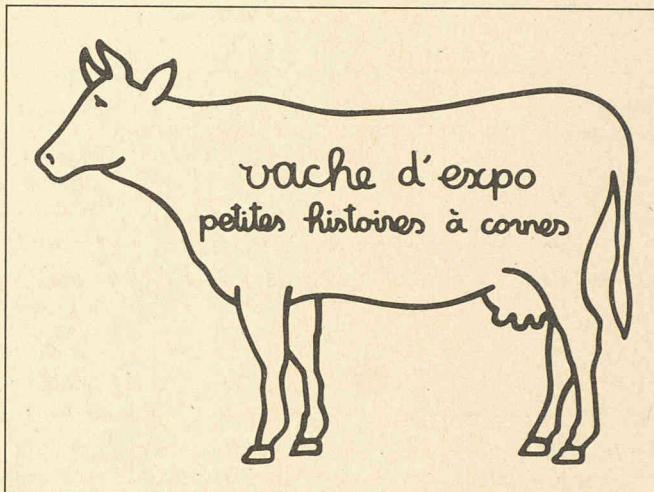
Date limite d'expédition du projet: 27 janvier 1992

Réunion du jury: 30 mars 1992

Publication des résultats:

4 avril 1992

Exposition publique des projets à Varsovie: 5 avril-3 mai 1992.

Vache d'Expo – Petites histoires à cornes

*CIMA, Sainte-Croix,
19 avril - 19 octobre 1991*

Alors que la Confédération s'apprête à perpétuer le souvenir de sa fondation, le Musée des arts et des sciences de Sainte-Croix, ou CIMA (Centre international de la mécanique d'art) a choisi de célébrer la vache. En effet, comment ne pas penser à notre ancêtre à cornes au moment où l'on se tourne vers les fondements politiques, économiques et culturels qui constituent notre identité nationale? Symbole d'un premier capitalisme suisse, la vache trône encore dans l'inconscient collectif tout en restant à l'étranger l'image d'Epinal helvétique.

Lors de notre travail préparatoire, nous nous sommes aperçus que d'autres musées et institutions de Suisse romande travaillaient sur le même sujet et projetaient de proposer ce thème à leurs publics respectifs en 1991. Après nous être rencontrés, nous avons décidé de saisir cette occasion pour développer une réflexion commune et de faire ainsi de la vache la star incontournable de l'année. Chaque exposition illustre une facette du monde bovin: le Musée gruérien de Bulle et le Musée d'ethnographie de Genève présentent le rôle du ruminant dans la constitution d'une identité suisse, et plus spécifiquement de l'identité gruérienne; le Musée d'histoire naturelle de Fribourg détaillera pour sa part les aspects plus zootechniques alors que la Maison des Jeunes et de la Culture de Saint-Gervais à Genève s'intéresse aux différentes images de l'animal

dans la photographie ancienne et contemporaine. L'ensemble de ces recherches fait l'objet d'un livre intitulé *Vache d'Utopie*, édité chez Slatkine.

L'exposition de Sainte-Croix (qui ouvre les feux de cette poëya muséographique) est le fruit d'une collaboration entre le Musée des arts et des sciences, Jacqueline Milliet (ethnologue chargée de recherches à Neuchâtel) et le bureau de recherches historiques lausannois Etudes, Travaux en Histoire. Reposant sur une approche historique, l'exposition invite à réfléchir sur le décalage existant entre l'image traditionnelle de l'animal - le paisible bovidé paissant dans un paysage alpestre - et les différents rôles, économique, idéologique et social, que la vache a été amenée à jouer tout au long de l'histoire suisse. Un fossé semble s'être creusé toujours davantage entre l'importance économique de la vache suisse, la rentabilité d'une telle activité et le poids idéologique de son existence dans les mentalités. Est-il osé d'énoncer que moins il y a de vaches dans les étables, plus nous sommes envahis par ses multiples représentations! Afin de rompre avec une muséographie traditionnelle surchargeant certains objets d'abondantes explications, nous avons choisi de faire déambuler le visiteur dans quatre paysages - la nature, la ferme, l'abattoir et le magasin -, autant de tranches de vies bovines où la vache joue chaque fois un rôle différent. Les locaux, la décoration et les objets forment ainsi un spectacle qui doit faire surgir l'interrogation du public.

En préambule et en conclusion de ce parcours - le visiteur arrive et repart par la même salle - nous présentons l'avant-projet du «Musée fédéral de la vache», qui, à notre grande surprise, n'existe pas encore. La «muséification» de l'animal ne représente-t-elle pas la suite logique de sa disparition progressive de nos pâturages? Animal totem, ne doit-il pas être sauvé des multiples menaces qui pèsent sur son existence? Nous laissons ainsi au public le soin de tirer ses propres conclusions et de juger par lui-même quel doit être l'avenir de nos vaches...

A l'extérieur du musée, un emplacement a été réservé sur la prairie du CIMA à tous les artistes, sculpteurs ou simples ados-

rateurs du « dieu à pis » qui souhaiteraient s'associer à notre manifestation en construisant et en exposant leur propre vache (pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'Office du tourisme de Sainte-Croix). Par ailleurs, la revue *Hochparterre* a lancé, dans son numéro du 3 mars 1991, un grand concours de dessins de vaches en axonométrie: les meilleurs projets sont exposés au CIMA dès le 1^{er} juillet 1991. Un autre regard pour prolonger et compléter notre réflexion. Heures d'ouverture: du mardi au dimanche, de 13 h 30 à 18 heures.

*Pour le Musée des arts et des sciences :
François Vallotton
(Etudes, Travaux en Histoire)*

«EuroSTAG», nouveau logiciel de simulation du comportement dynamique des réseaux d'énergie électrique

Séminaire ETG/DE-LRE

*Mercredi 22 mai 1991 à 17 h 15,
EPFL-Ecublens, Département d'électricité, auditoire EL 1*

Diverses raisons, en particulier l'accroissement des échanges d'énergie ou les contraintes d'environnement s'opposant à la construction de nouveaux ouvrages, rendent actuellement l'exploitation des réseaux électriques plus complexe. Les limites de fonctionnement sont approchées et les risques de perte de stabilité doivent être évalués avec soin.

La règle de l'art actuelle de l'étude du comportement dynamique des réseaux consiste à utiliser une batterie de codes de calcul dédiés chacun à une classe de phénomènes à laquelle correspond une modélisation spécifique du système (transitoires électromagnétiques, sta-

bilité transitoire, stabilité statique, stabilité à long et à moyen terme). Cette approche présente des lacunes importantes, car les phénomènes physiques réels sont entrelacés.

L'orateur de ce séminaire sera M. Stubbe, chef de la section Développement du département Réseaux de Tractebel à Bruxelles. Il présentera un programme d'un type nouveau, répondant aux insuffisances de l'approche actuelle. En effet, le code « EuroSTAG » couvre, par une modélisation étendue et unique et grâce à une algorithmique à pas variable, l'ensemble des phénomènes dynamiques, à l'exception des transitoires électromagnétiques rapides. « EuroSTAG » a l'ambition de devenir une référence européenne. Une démonstration suivra l'exposé.

Miroir des techniques: du XIII^e au XXI^e siècle

Sept siècles de découvertes

*EPFL, Polydôme,
24-26 mai et 31 mai-2 juin 1991*

Pendant deux week-ends, l'EPFL présentera une exposition spéciale intitulée «Miroir des techniques», qui offrira un raccourci de l'histoire des découvertes, du XIII^e au XXI^e siècle. Les onze stands couvrant l'ensemble des domaines de l'EPFL seront regroupés dans une nouvelle construction en bois, le Polydôme, située à proximité immédiate du Métro Ouest - dont l'inauguration, avec parcours gratuit, coïncidera avec le premier week-end de l'exposition.

Conçu à l'occasion du 700^e anniversaire de la Confédération,

ce «Miroir des techniques» débute au Moyen Age par une esquisse du contexte technique et économique du XIII^e siècle. Puis l'exposition mettra cette époque en parallèle avec celle que nous vivons. On pourra ainsi apprécier l'évolution entre une ancienne forge et la réalisation des alliages et matériaux du futur, entre une vieille roue à eau et une turbine moderne, entre l'observation de la Terre et de l'environnement par l'homme ou par les satellites. Physique, biotechnologie, mathématiques, génie civil et architecture contribueront à ces sept siècles de découvertes, sans oublier la microtechnique, qui participera à cette exposi-

tion spectaculaire par une mise en évidence de la médecine chirurgicale du XIII^e siècle à nos jours et par la présentation d'un

robot d'intervention chirurgicale sur la boîte crânienne. Heures d'ouverture: de 10 à 18 heures.

Festival international du film d'architecture et d'urbanisme de Lausanne

24 au 27 mai 1991, Cinémathèque suisse, allée Ernest-Ansermet 3, 1003 Lausanne

La troisième édition du Film international d'architecture et d'urbanisme de Lausanne (FIFAL), dont la direction est assurée par M. Georges Visdei, architecte SIA et président de l'ASFS, sera placée sous le patronage du Conseil de l'Europe, de la Confédération, de l'Etat de Vaud, de la Ville de Lausanne et de l'EPFL, et sous la présidence d'honneur de M. Bernard Vittoz, président de l'EPFL.

Sur les 450 films de 35 ou 16 mm (plus des productions vidéo), en provenance de 54 pays différents, 30 ont été retenus en compétition, 50 retenus en information tandis que plus de 200 films seront proposés à la carte.

Le jury international, présidé par M. Freddy Buache, directeur de la Cinémathèque suisse, est composé de MM. Mario

Botta, architecte (Suisse), Marcello Ramognino, cinéaste (Italie), Imre Makovecz, architecte (Hongrie), Hieronim Neumann, cinéaste (Pologne), Sandu Alexandru, professeur (Roumanie), Jean-Marie Moser, cinéaste (Suisse), Mmes Sally Ann O'Reilly, cinéaste (Irlande), et Huguette Parent, cinéaste (Canada).

Le FIFAL est également un séminaire où des débats destinés aux réalisateurs, aux architectes et au public suivent les projections.

L'entrée est gratuite. Le nombre de places étant limité, les personnes intéressées sont priées de remplir une demande d'accréditation datée et signée (indiquant nom, prénom, adresse, profession, téléphone/fax) à l'adresse suivante:

FIFAL
Escaliers-du-Marché 19
1003 Lausanne
Tél. 021/312 1735
Fax 021/23 79 72

Sensibilisation à la couleur

Cours d'introduction NCS (Workshops) 1991

La conception et le choix des couleurs jouent un rôle important dans de nombreux domaines de notre vie quotidienne. C'est pourquoi les spécialistes désirent pouvoir planifier et utiliser la couleur judicieusement comme moyen de conception. Le grand intérêt que les cours d'introduction NCS du CRB Color ont connu l'an dernier souligne ce besoin d'utiliser la couleur avec plus de précision.

En 1991, le CRB Color (département Couleur du Centre suisse d'études pour la rationalisation de la construction) organise à nouveau des «workshops». Pour la première fois, ces cours sont également mis sur pied en Suisse romande.

Les cours d'introduction de deux jours, sous la forme d'exercices avec vérification des résultats, donneront les connaissances de base quant au langage des couleurs NCS (Natural Color System) et à ses instruments de travail. Des exemples choisis sensibiliseront les participants à la perception de

la couleur, de même qu'à l'analyse et à la connaissance des couleurs ainsi qu'à leurs désignations. La dernière partie sera consacrée à l'utilisation optimale du NCS lors de la conception de la couleur dans la pratique.

Les cours sont destinés à toutes les personnes qui ont affaire aux couleurs dans leur activité, aussi bien les utilisateurs NCS que les personnes désirant connaître ce langage des couleurs clair et facile à comprendre.

Rose-Marie Spoerli, conseillère en couleurs IACC dans la construction, en est la conférencière. Elle donne à l'Ecole professionnelle de Zurich un enseignement de formation complémentaire destiné aux maîtres peintres.

Les cours suivants seront organisés en 1991 en Suisse romande :

10 et 11 juin 1991, Lausanne
8 et 9 octobre 1991, Lausanne.
Renseignements et inscription (également pour les cours en langue allemande): CRB Color, avenue Jomini 8, case postale 18, 1000 Lausanne 9; tél. 021/37 22 36, fax 021/38 1247.

Union internationale des femmes architectes: 9^e Congrès international

19 au 22 août 1991, Ecole des beaux-arts de Copenhague (DK)
 Fondée à Paris en 1963 avec pour but de créer un lieu de discussion et d'échange, de contacts professionnels et amicaux ainsi que de promouvoir la reconnaissance professionnelle des femmes architectes, l'Union internationale des femmes architectes (UIFA) tiendra son 9^e Congrès international au mois d'août prochain à Copenhague, sur le thème principal «L'identité dans l'architecture», selon les trois axes suivants:

1. «Urban Environment as expressing Cultural Identity»
2. «How to balance Architecture with Values of Lives»

3. «Woman Identity in Architecture concerning Culture, Possibilities and Beliefs». Parallèlement au congrès auront lieu des expositions, des conférences, des excursions, des «happenings» et autres activités culturelles et sociales. Signalons que le Danemark, pays organisateur, s'efforce d'obtenir des subventions destinées à cinq participantes de chaque pays.

L'inscription doit être renvoyée à l'adresse suivante:

International Conference Services
 P.O. Box 41
 Strandvejen 171
 DK-2900 Hellerup

La négociation – Sa place, son rôle dans l'aménagement du territoire et l'environnement

Séminaire de 3 cycles CEAT en trois sessions

26-28 septembre 1991,
 10-12 octobre 1991,
 24-26 octobre 1991

Organisé par la Communauté d'études pour l'aménagement du territoire (CEAT) avec l'appui de la Conférence universitaire romande, ce séminaire se propose de :

- situer le contexte dans lequel s'inscrit la négociation en Suisse
- comprendre pourquoi et comment la négociation peut avoir sa place dans la politique de l'aménagement et de l'environnement
- réfléchir aux moyens de formaliser la pratique de la négociation
- poser les limites de la négociation.

Ce séminaire est ouvert à ceux qui sont en possession d'un titre universitaire ou qui sont au bénéfice d'une formation et d'une expérience professionnelle jugées équivalentes. Les participants s'engagent à suivre

l'ensemble du séminaire, c'est-à-dire les trois sessions, la première se déroulant au Brassus, la deuxième aux Diablettes et la troisième à Jongny. Pour des raisons pédagogiques évidentes, l'hébergement des participants sur le lieu du séminaire est fortement souhaité.

Finance de participation

Chambre à 1 lit et pension complète, du jeudi 9 heures au samedi 12 h 30 (sans repas de samedi midi): Fr. 800.-.

Inscription

Les formulaires d'inscription sont à retourner jusqu'au 31 mai 1991.

Pour assurer la qualité des débats et des travaux de groupe, le nombre des participants au séminaire est limité à 25.

Organisation

Communauté d'études pour l'aménagement du territoire, avenue de l'Eglise-Anglaise 14, case postale 555, 1001 Lausanne, tél. 021/693 41 65, fax 021/693 41 27.

Prix Crédit Suisse du logiciel 1990

Le Prix Crédit Suisse du logiciel, dont c'était la troisième édition en 1990, a été attribué à deux lauréats ex aequo : le Bureau de Service et d'Ingénierie (BSI) et M. Henri Clerc.

Représenté par MM. Hadorn et Saugy, tous deux membres SIA, en collaboration avec Mme Brigitte Jardin, professeur de danse, le BSI voit ainsi récompensé son musicien «Mégalax», qui est un mélange fort réussi de l'art et de la techni-

que, alliant l'utilisation de moyens informatiques à un système d'acquisition de données. Ce musiciel est un travail en développement, qui va encore progresser.

Le deuxième travail primé, celui de M. Henri Clerc, est un logiciel, «ArchiGest», destiné principalement aux architectes, mais utilisable par tous les corps de métier du bâtiment. C'est un outil achevé pour préparer les soumissions.

Rappelons que le Prix Crédit Suisse du logiciel se propose de favoriser et stimuler la recherche de softwares. Les lauréats pour 1990 ont eu l'occasion de présenter leur travail sur le stand Prix Crédit Suisse du logiciel à Computer.

Prix Crédit Suisse du logiciel 1992

Toujours dans le cadre de Computer, le Crédit Suisse a lancé la quatrième édition de son prix, celle de 1992.

Un jury de praticiens et de chercheurs examinera «tout programme informatique, présumé économiquement exploitable, nouvellement créé ou en

développement, et dont l'application est originale».

Le montant du Prix Crédit Suisse du logiciel est de Fr. 20.000.– (celui du Prix Junior Fr. 2.000.–). Le règlement du concours, les formules d'inscription et la composition du jury peuvent être obtenus à l'adresse suivante:

Crédit Suisse
 Relations publiques
 Marterey 5
 1002 Lausanne
 Tél. 021/340 10 29
 Fax 021/340 10 39

Délai d'inscription : 30 juin 1991
 Remise du dossier de candidature : 30 novembre 1991

Code des frais de construction – Informations pour les utilisateurs

Le *Code des frais de construction* est l'instrument de travail unanimement reconnu et largement répandu pour l'exécution de nouvelles constructions, de transformations et de rénovations.

Il permet la classification des frais de construction, tout en constituant la base pour une surveillance et un contrôle des coûts très efficaces dans la construction. Afin d'en simplifier l'utilisation, le CRB offre, dès le mois de mai 1991, la nouvelle publication *CFC Code des frais de construction - Informations pour les utilisateurs*, qui décrit le système et le contenu du CFC, de même que la mar-

che à suivre pour classer rapidement et sans ambiguïté les frais de construction selon ce code. Cette publication contient également un répertoire des mots clés et leurs références avec le CFC.

Brochure A4, 117 pages :
 Fr. 85.-
 (membres CRB : rabais de 15%).

Renseignements et commandes :
 CRB Suisse romande
 Avenue Jomini 8
 Case postale 18
 1000 Lausanne 9
 Tél. 021/37 33 36
 Fax 021/648 12 47

CISBAT'91 : Energie solaire et bâtiment

Conférence internationale

EPFL, 10 et 11 octobre 1991

En collaboration avec ENET, un service de l'Office fédéral de l'énergie, le LESO, Laboratoire d'énergie solaire et de physique du bâtiment de l'EPFL, organise en octobre prochain une conférence internationale CISBAT'91 : «Energie solaire et bâtiment», avec pour but de :

- faire le point sur les applications de l'énergie solaire au bâtiment
- présenter les derniers résultats de la recherche
- favoriser les contacts entre chercheurs et praticiens
- susciter des débats sur l'utilisation des énergies renouvelables.

Les thèmes traités concernent toutes les applications possibles de l'énergie solaire au bâtiment, selon deux catégories :

- chaleur et bâtiment (solaire actif et passif, architecture

bioclimatique, stockage de chaleur, production de froid) - lumière et électricité dans le bâtiment (éclairage naturel, intégration du photovoltaïque, couplage au réseau, autres systèmes de production d'électricité).

Langues

Français et allemand.

Taxe d'inscription

Cette taxe, de Fr. 160.- pour les paiements effectués avant le 30 juin 1991, de Fr. 200.- au-delà du 30 juin, comprend le recueil des communications, les deux repas de midi, les cafés et l'apéritif, les transports de Lausanne à l'EPFL.

Renseignements et organisation
 Secrétariat CISBAT'91
 LESO - EPFL
 1015 Lausanne
 Tél. 021/693 45 45
 Fax 021/693 27 22

Lettre ouverte

Quelle revue pour quels lecteurs ?

Ingénieurs et architectes suisses N° 7 du 20 mars 1991

Dans le numéro 7 de *IAS*, M. R. Michaud, architecte, a durement critiqué la qualité de notre journal. Du résultat du sondage d'opinion réalisé en janvier 1991 - 1400 réponses sur 14000 abonnés - il tire la conclusion arbitraire que seuls 10% des membres lisent le journal ! Tout spécialiste d'enquêtes de ce genre dira que 10% de réponses est un résultat normal ne prouvant pas le désintérêt des 90% restants. Logiquement, on peut estimer que la majorité des membres SIA «feuillette» le journal et lit ce qui l'intéresse. Quoi de plus normal ?

Et M. Michaud, architecte passionné (heureusement) d'esthétique, rêve d'une revue belle et raffinée, le plaisir étant motivation de lecture. Et intelligente, naturellement, car une jolie femme bien maquillée n'est pas obligatoirement intéressante. Il voudrait moins de publicité et critique - non sans raison - les «informations» de la deuxième partie des pages jaunes.

Et pour couronner le tout, notre collègue refuse l'abonnement obligatoire : «Le tirage sera le reflet de la qualité de la revue.»

Pour atteindre ce but, «la SIA se donnera les moyens de ses objectifs». Ô beauté et grandeur de l'utopie ! On pourrait citer en exemple un très beau

journal : *Les Cahiers de l'Électricité*, édité par les entreprises électriques et... payé par les consommateurs d'électricité ! Voulons-nous augmenter les cotisations SIA pour éditer un journal de prestige... et en payer l'abonnement très cher ?

Ce que la plupart d'entre nous attendent de *IAS*, ce sont des idées, des documents, des renseignements sur l'évolution des sciences et des techniques. A nous, membres SIA, de les lui apporter. Renoncer à y collaborer parce que «pas digne de nous» est une position élitiste suicidaire. Notre journal sera ce que nous le ferons.

Paul Huguenin
Ingénieur mécanicien
Lonay

Avant de connaître les résultats complets du sondage d'opinion de janvier - dont nous présenterons prochainement un aperçu -, nous ne désirons pas intervenir dans un débat sur notre revue. Nous tenons toutefois à souligner que toutes les opinions émises tant dans les réponses au questionnaire que dans notre courrier sont les bienvenues et examinées avec attention ; elles constitueront de précieux éléments d'appréciation pour la révision - fond et forme - de nos deux revues.

Rédaction

A propos d'une lettre et d'une chaise : ne tirez pas sur Mario Botta

Ingénieurs et architectes suisses N° 8 du 3 avril 1991

Bien que je n'aie lu ni Sigfrido Lezzi, ni 24 Heures du 13 mars, diverses raisons me poussent à vous dire de ne pas tirer sur Mario Botta :

- Tout d'abord, parce que vous allez être pris pour un gogno ou un jaloux. En effet, malgré vos grandes qualités, les vôtres et celles de votre travail, vous restez inconnu du grand public et vous avez de la peine à accepter ceux dont la réussite devient publique.

- En cette fin de siècle, où tout devient images, références et symboles, Mario Botta, grâce tout d'abord aux publications dans la presse spécialisée puis à travers tous les médias, a «vendu» au grand public une architecture contemporaine de qualité. Il a fait par-

ler d'architecture, il a exposé l'architecture et de cela tous les bons professionnels tirent profit. Il a peut-être fait de l'ombre à beaucoup (peut-on faire de l'ombre à plus grand que soi?), mais il a mis en lumière une architecture tessinoise d'abord, romande ensuite.

- Faut-il abattre ceux qui améliorent l'image d'une profession et d'un pays ? Certes Mario Botta n'est pas le seul, il n'est qu'un des fruits de l'architecture tessinoise ; elle en a d'autres, des bons et, probablement, des meilleurs... Il est cependant prématûr de juger et de classer, si tant est que cela soit nécessaire (les architectes ne sont pas des coureurs cyclistes !), le temps et l'histoire choisiront les têtes de nos billets de banque... dans quatre siècles !

- Il faudrait aussi et enfin qu'en Suisse on arrête de couper tout ce qui dépasse et de tirer sur tous ceux qui dépassent !
- Le Corbusier, architecte devenu Français pour les raisons que l'on sait, n'a-t-il pas médiatisé, à l'échelle de son temps, son message et ses propos ? N'a-t-il pas connu un purgatoire profond durant les 20 années qui ont précédé les fêtes de son 100^e anniversaire ?
- Les revues d'architecture (je ne pense pas que *IAS* en soit une !) font et défont les «vedettes», les écoles, les clans. Elles servent l'architecture en mettant en lumière les points de repère du moment. Elles oublient souvent le travail humble, mais combien sérieux, de la grande masse des architectes.
- Pourquoi n'y aborde-t-on jamais, au lieu d'y assommer ceux qui comme Botta dépas-

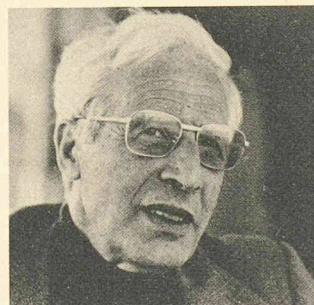
sent, le problème posé par tous ceux, architectes à des degrés divers de formation, de compétence et d'action, qui remplissent nos paysages et nos villes de «douces» médiocrités, à ceux aussi qui, de la norme 102, n'appliquent que les articles 8 et 9 en oubliant complètement les articles 1, 2 et 3 et qui négligent leurs devoirs ? Pourquoi oublient-ils de parler de tous ceux-là enfin, grâce auxquels le substantif d'architecte est devenu un qualificatif synonyme de légèreté et d'incompétence !

- La chaise du 700^e de Botta est peut-être une publicité pour Botta (personne ne vous oblige à vous y asseoir, ni à l'acheter !) mais Botta reste encore, et cela malgré tous les grincheux, une bonne «publicité» pour l'architecture et les architectes suisses.

Bernard Attinger, architecte
Sion

Nécrologie

A la mémoire d'Alexandre Preissmann



et 1958 à de nombreux projets importants tels que Tiefencastel, Assuan, Mauvoisin, La Grande-Dixence. Chargé principalement de l'étude de phénomènes non stationnaires complexes, il acquiert des connaissances remarquables qui en font un hydraulicien de premier ordre.

En 1958, Alexandre Preissmann rejoint SOGREAH à Grenoble comme responsable du développement des modèles mathématiques. Il devient alors un pionnier de l'hydraulique numérique qui lui doit beaucoup. Par son jugement très sûr, par ses idées originales doublées d'un bon sens peu banal, il gagne une grande notoriété dans le monde scientifique. Membre influent de l'AIRH, il reçoit en 1971 le Prix de la Société Hydrotechnique de France. A l'occasion de sa retraite en 1981, il se voit dédier un livre rédigé par d'éménents spécialistes et intitulé *Engineering Applications of Computational Hydraulics - Homage to Alexandre Preissmann*.

Très modeste, discret et d'une grande gentillesse, Alexandre Preissmann a su écouter, aider et enthousiasmer ceux qui ont eu le privilège de le connaître. Ses immenses qualités, sa vaste culture ont partout inspiré un profond respect.

Félix Raemy, VAW, Zurich